

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

27 septembre 2017

## Commentaire général pour le mois d'août 2017



La croissance de l'emploi intérimaire se maintient au mois d'août (+8,3 % vs août 2016), après +8,4 % en juillet.

En cumul depuis le début de l'année, le travail temporaire progresse de 8,1 % et poursuit sa contribution à l'amélioration du marché de l'emploi.

Au mois d'août 2017 (vs. août 2016), la majorité des secteurs est en hausse. Avec 16,6 %, l'emploi dans les transports s'apprécie de 0,3 % par rapport au mois précédent tandis que le secteur tertiaire croît de 10 %.

Les autres secteurs progressent de la manière suivante :

- +8,9 % dans l'industrie après 8,4 % en juillet ;
- +6,9 % dans les services contre 6,8 % en juillet ;
- +5,8 % dans le commerce après 7,3% en juillet.

Le mois d'août étant un mois atypique, l'emploi intérimaire dans le BTP a stagné (0,0%). Cette stagnation doit être interprétée avec prudence, les tendances de septembre apporteront un éclairage plus précis.

Les cadres et professions intermédiaires (+13,4 %) tirent la croissance de l'emploi intérimaire. La tendance chez les employés (+11,8 %) progresse nettement au-dessus de la moyenne. Les ouvriers non qualifiés (+7,6 %) et les ouvriers qualifiés (+5,6 %) voient également leurs effectifs intérimaires augmenter.

Les régions Bretagne (+15,1 %) et Bourgogne Franche-Comté (+14,5 %) sont particulièrement dynamiques avec des tendances supérieures de 6 et 7 points à la moyenne.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les inflexions observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

---

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres d'août 2017 par rapport à août 2016

---

### CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+8,3 %) au niveau national.

---

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

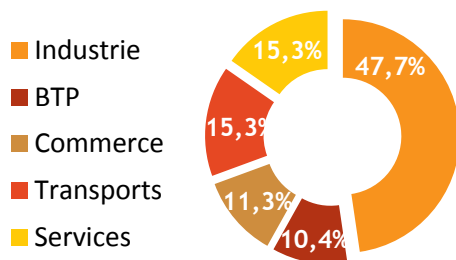
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+16,6 %), l'industrie (+8,9 %), les services (+6,9 %) et le commerce (+5,8 %). En revanche, il reste stable dans le BTP (0,0 %).

#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

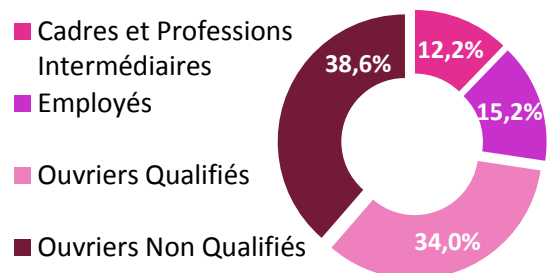
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les cadres et professions intermédiaires (+13,4 %), les employés (+11,8%), les ouvriers non qualifiés (+7,6 %) et les ouvriers qualifiés (+5,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



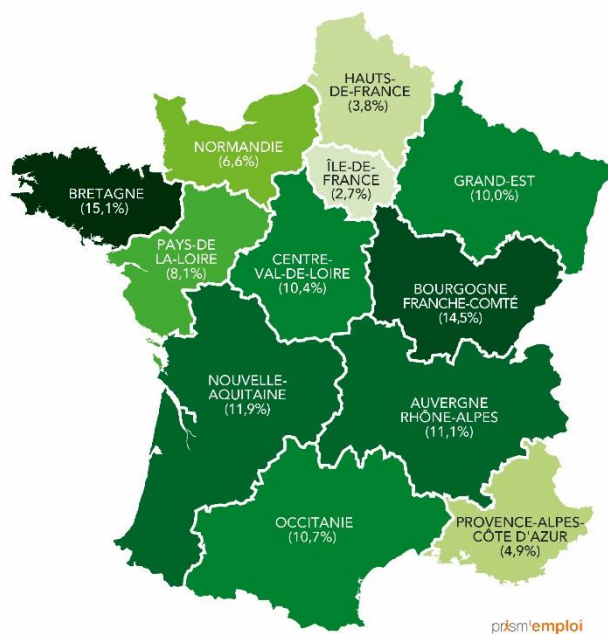
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Août 2017 par rapport à Août 2016

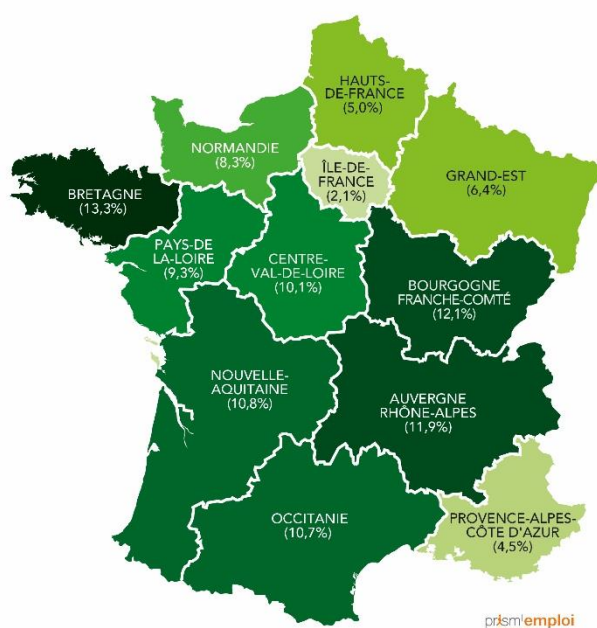
Toutes les régions en hausse

Les régions où les effectifs intérimaires augmentent le plus sont : Bretagne (+15,1 %), Bourgogne-Franche-Comté (+14,5 %), Nouvelle-Aquitaine (+11,9 %), Auvergne Rhône-Alpes (+11,1 %), Occitanie (+10,7 %), Centre-Val-de-Loire (+10,4 %) et Grand-Est (10,0 %).



Cumul annuel : janvier-août 2017 (%)

Au cours des 8 premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 8,1 % par rapport à la même période de 2016.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire**. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



#### Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

[mdahais@golin.com](mailto:mdahais@golin.com)

#### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.